

L'HERBER Actus

2023 : UN BUDGET DE TRANSITION



2023, une année de transition pour préparer les investissements de demain, mais une année d'accompagnement fort de l'ensemble de nos associations.

Oui, le contexte international et national n'est pas favorable pour nos finances publiques, **oui**, les coûts de l'énergie et des matières premières grèvent fortement nos budgets, **mais** nous avons fait le choix d'un budget responsable où sobriété et prudence sont maîtres.

Ce budget permet :

- 1 D'accompagner davantage l'ensemble de nos associations qui sont essentielles et structurantes pour notre commune et notre bien vivre ensemble,
- 2 De préparer notre capacité à investir pour la fin du mandat,
- 3 D'affirmer le renforcement de l'équipe administrative afin de préparer la commune de demain (passage à la strate supérieure : + de 3 500 habitants)
- 4 D'alléger notre charge d'emprunt.



2 100 000 €
DE DÉPENSES RÉELLES DE
FONCTIONNEMENT

702 000 €
DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

86 902 €
VERSÉS AUX ASSOCIATIONS
SPORTIVES, CULTURELLES ET
SOCIALES



LA COMMUNE DE L'HERBERGEMENT GÈRE 4 BUDGETS :

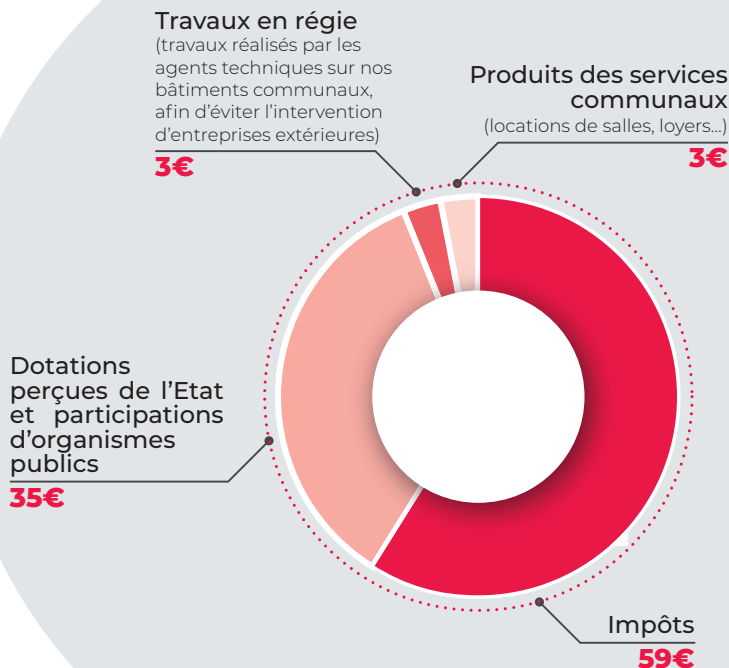
le budget principal, le budget du CCAS, 2 budgets pour les lotissements communaux : La Pichetière 6, et le Quartier des Bois de Ville.

Voici les éléments à retenir concernant le budget principal de la commune...

**BUDGET PRINCIPAL
2023
5 309 059 €**

**Fonctionnement
2 505 000 €**

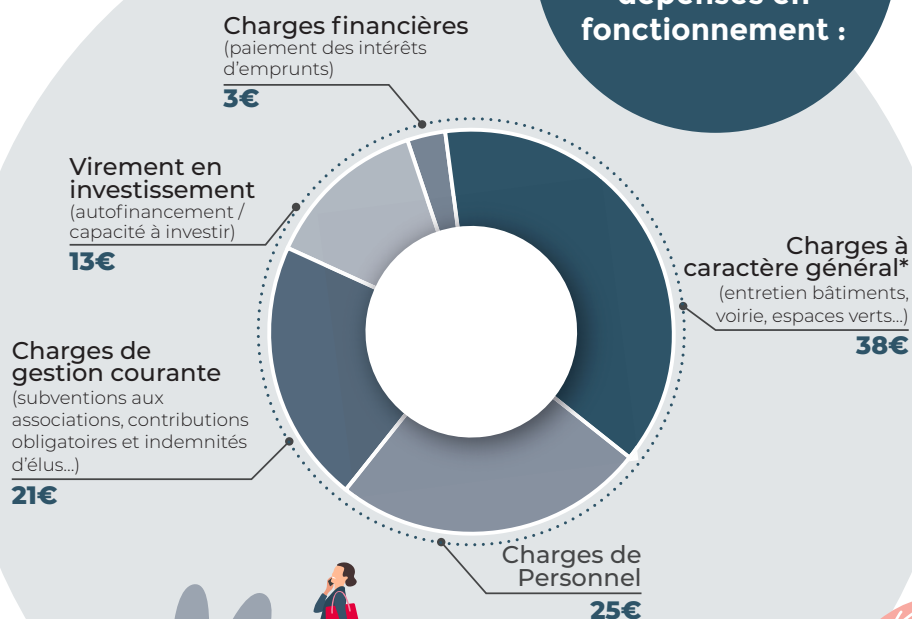
**Investissement
2 804 059 €**



**EN 2023
pour 100€
encaissés en
fonctionnement :**

**EN 2023
pour 100€
dépensés en
fonctionnement :**

**AU 1^{ER} JANVIER 2023,
l'endettement de
la commune est
en baisse de plus de 7%
par rapport à 2022.**



* Les charges à caractère général sont passées de 26% en 2022 à 38% en 2023 car les dépenses d'électricité, de carburants... ont augmenté.
Les charges énergétiques ont par exemple été multipliées par 2 de 2022 à 2023 (de 149 000 € à 296 000 €).

LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS POUR 2023

Nous continuons d'améliorer nos bâtiments publics tant dans leurs structures que dans leurs équipements intérieurs.. Nous constituons également une réserve foncière pour les projets futurs et poursuivons la mise en sécurité des villages

et du bourg. Enfin, comme je vous l'avais annoncé lors de la cérémonie des Vœux, nous avons lancé des études de faisabilité pour 3 projets structurants : complexe sportif de la Vigne Rouge, espace socio-culturel, multi-accueil.



BÂTIMENTS

Réfection de la Salle Aquarelle et de la Mairie, achat de matériel pour le service technique, changement des tables de la Salle de la Clairière...

110 000€



RÉSERVES FONCIÈRES

Aquisitions de terrains pour de futurs projets

340 000€



ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Etudes lancées afin d'étudier la faisabilité de 3 projets structurants (complexe sportif de la Vigne Rouge, espace socio-culturel, multi-accueil)

19 000€



VOIRIE, RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

Entretien de voirie, mise en sécurité incendie des villages, vidéoprotection...

233 000€

FISCALITÉ 2023

Afin de financer la poursuite des projets structurants de la commune, le Conseil Municipal a décidé une hausse de 2% de la fiscalité locale. Les nouveaux taux appliqués pour 2023 sont donc :

Taxe sur le foncier non bâti **37,49 %**



Taxe sur le foncier bâti **34,32 %**



Taxe d'habitation sur les résidences secondaires **23,26 %**



Retrouvez les délibérations budgétaires dans les comptes-rendus de Conseil Municipal sur www.lherbergement.fr



FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT QUELLE DIFFÉRENCE ?

BUDGET D'INVESTISSEMENT : ce sont les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (travaux de voirie, construction d'un nouveau bâtiment, achat ou vente d'un terrain, acquisition de mobilier, subvention de l'Etat, taxes d'urbanisme...)

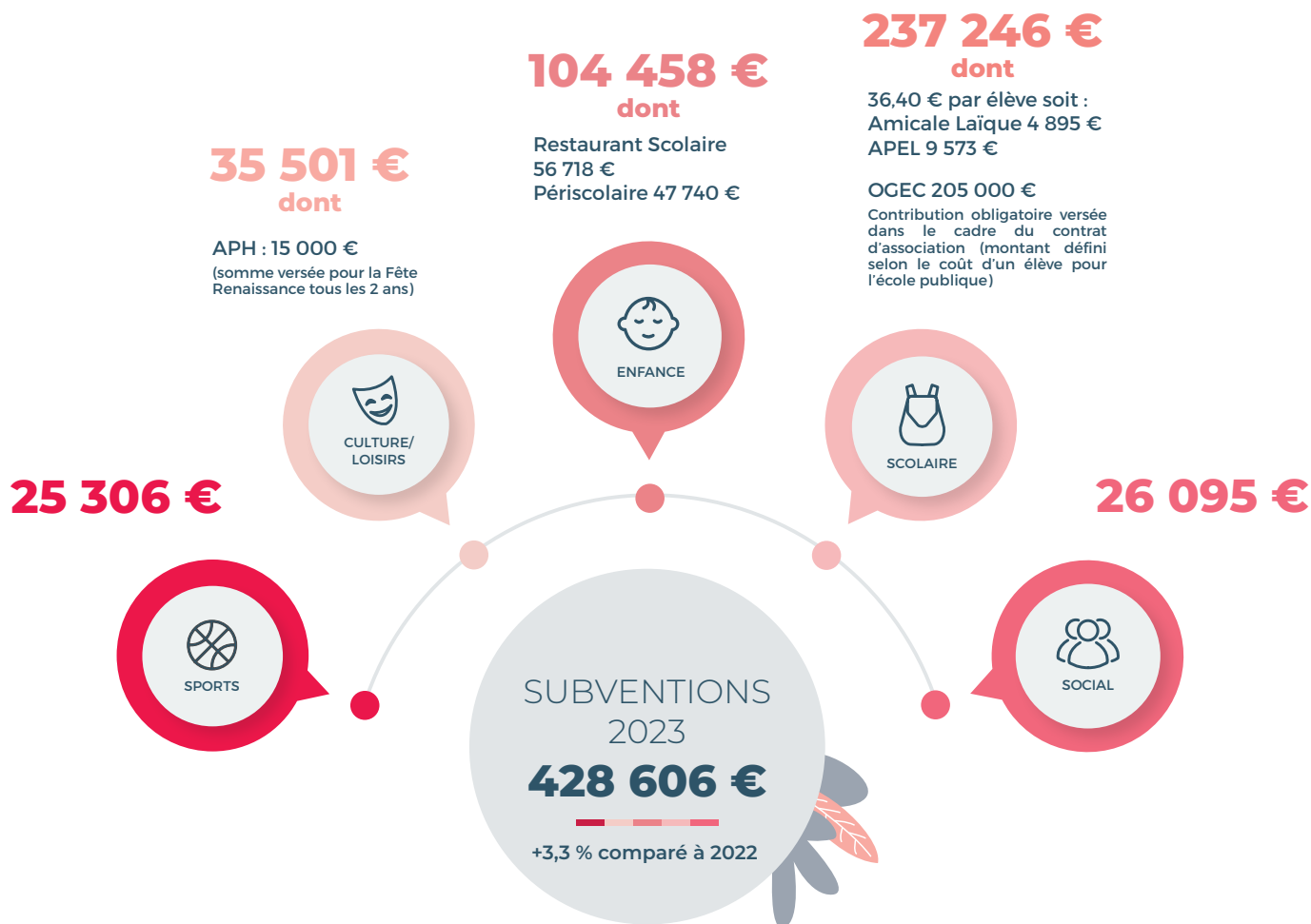
BUDGET DE FONCTIONNEMENT : ce sont les opérations relatives au fonctionnement courant et régulier de la collectivité (fiscalité locale, location de salles, charges de personnel, consommation d'eau, d'électricité...)



SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS POUR 2023

Nous avons fait le choix de maintenir voire d'intensifier nos aides aux associations. Ce sont elles qui contribuent au bien vivre à L'Herbergement et qui permettent que la commune ne soit pas une ville dortoir. Par ailleurs, nous continuons

à accompagner au quotidien les services de restauration scolaire et d'accueil des enfants, à travers les aides versées aux associations Familles Rurales et Acti'Mômes.



MERCREDI 10 MAI : RÉUNION PUBLIQUE FÊTE RENAISSANCE

La Fête Renaissance du dimanche 3 septembre est en pleine préparation !

Une réunion publique, ouverte à tous, est prévue **mercredi 10 mai 2023, à 20h, Salle Aquarelle**. Au programme : Présentation de la Fête et du programme artistique et inscriptions des bénévoles. N'hésitez pas et venez participez à cette belle fête qui fédère l'ensemble de la population !

En attendant si vous souhaitez d'ores et déjà vous inscrire, contactez l'APH :

feterenaissanceaph@gmail.com ou passer en Mairie remplir un coupon réponse bénévole. Les avantages bénévoles : entrée gratuite sur tout le site de la Fête, tarif préférentiel pour le déjeuner, costume sur mesure !



INFOS UTILES

MAIRIE DE L'HERBERGEMENT

21 place de l'église
 85260 L'HERBERGEMENT
 Tél : 02.51.42.81.74
 Email : mairie@lherbergement.fr
 Site : www.lherbergement.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 14h30 / 17h30
 Mardi, mercredi et vendredi : 9h / 12h15 et 14h30 / 17h30
 Jeudi : 9h / 12h15
 Samedi : 9h / 12h

SUIVEZ NOUS SUR



www.lherbergement.fr

ABONNEZ-VOUS...

Pour recevoir la version numérique de nos publications.

RDV sur www.lherbergement.fr et cliquez sur "je m'inscris", en bas, à droite de la page d'accueil.